



# L'hypothèque Trump

Analyse historique de  
l'improbable isolationnisme  
américain

Jean-Sylvestre  
Mongrenier

Note d'actualité 91  
Avril 2024





**Le possible retour de Donald Trump à la Maison Blanche, les attermoissements du Congrès des États-Unis quant au vote d'une nouvelle aide militaro-financière à l'Ukraine et les implications de tout cela sur le devenir de l'OTAN, inquiètent : un spectre hante l'Europe, celui de l'isolationnisme américain. Une perspective cavalière sur l'histoire des États-Unis révèle que le concept n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Moins encore dans la présente conjoncture géopolitique, alors que les grands équilibres sont rompus. L'attaque directe d'Israël par le régime iranien, le 14 avril 2024, devrait en convaincre tout homme politique américain éclairé et responsable.**

Aux États-Unis, les tenants de la doctrine isolationniste se réfèrent à George Washington, général en chef des troupes américaines lors de la guerre d'Indépendance (1775-1783) et premier président des États-Unis d'Amérique. Dans une adresse au Congrès, le 19 septembre 1796, au terme sa présidence, George Washington avait recommandé d'éviter toute « alliance empêtrante » (« *Entangling Alliance* »), pour justifier la neutralité des États-Unis dans la guerre qui opposait la France révolutionnaire à l'Angleterre et, plus largement, à une grande partie de l'Europe. Les États-Unis constituaient alors une puissance de second rang et George Washington entendait qu'ils restent à l'écart de conflits dans lesquels ils seraient instrumentalisés et satellisés. Cette doctrine de non-implication dans les affaires du monde, en dehors du continent américain, n'était que conjoncturelle.

## La précoce présence au monde des États-Unis

Pourtant, la vision de George Washington domina la politique étrangère américaine jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, sans que cette dernière soit réductible à une forme d'isolement international ; on se rappelle notamment l'engagement précoce des États-Unis dans le bassin Pacifique ainsi qu'en Méditerranée (guerre contre la piraterie barbaresque au début du dix-neuvième siècle). En vérité, la doctrine Monroe (1823) pourrait être considérée comme une sorte d'alliance objective avec l'Angleterre, la flotte anglaise assurant la sécurité dans l'Atlantique, au bénéfice des États-Unis, ceux-ci se déployant dans le Pacifique <sup>(1)</sup> : ouverture du Japon (la mission du Commodore Perry, en 1853-1854), activité missionnaire et commerciale américaine dans l'empire déclinant des Qing et, au détour des dix-neuvième et vingtième siècles, élaboration par le secrétaire d'État John Hay d'une politique de la « porte ouverte » en Chine (intégrité territoriale de l'empire Qing et ouverture du marché chinois).

---

(1) L'expression de « doctrine Monroe » est plus tardive, on parlait alors de « déclaration », et c'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle devient effective, c'est-à-dire une doctrine inspiratrice mise en œuvre sur le flanc sud des États-Unis et dans les Caraïbes (la « Méditerranée américaine »). Voir annexe p. 8.

Par ailleurs, la domination de l'isolationnisme dans les esprits n'excluait pas la croyance dans la « Destinée manifeste », forme de cosmologie impériale qui implique le dépassement du vaste « pré carré » nord-américain (1). Il est vrai que, une fois dépassée l'épreuve de la guerre de Sécession (1861-1865), le « *Go West young man* » et l'extension vers l'ouest de la « *Frontier* » (2) dominait les esprits. Cette limite mobile, à la fois géographique et symbolique, entre la civilisation et la barbarie accaparait l'attention, les énergies et les efforts des Américains : ce fut la « conquête de l'Ouest », entreprise fondatrice à portée identitaire magnifiée par le cinéma hollywoodien, avec le « *Western* ».

Au détour des dix-neuvième et vingtième siècles, les États-Unis entrent dans le cercle étroit des grandes puissances. Inauguré avec la guerre hispano-américaine (1898), ce statut international nouveau est confirmé par le rôle diplomatique des États-Unis dans la négociation du traité de paix russo-japonais qui suit la guerre de 1904-1905 (traité de Portsmouth, 1905), ainsi que dans la résolution de la première crise franco-allemande à propos du Maroc (Conférence d'Algésiras, 1906). A cette époque, l'engagement militaire des États-Unis en Europe, lors de la Première Guerre mondiale, était pourtant inconcevable. Après une période de neutralité bienveillante à l'égard de la France et du Royaume-Uni, les États-Unis entrent enfin en guerre contre l'Allemagne (6 avril 1917).

Dans son discours des Quatorze Points (8 janvier 1918), le président américain Wilson expose sa vision d'un nouvel ordre international au cœur duquel les États-Unis, promoteurs de la sécurité collective, de la coopération internationale, de la liberté des mers et de la politique de la « porte ouverte », assument les devoirs inhérents à la puissance. Pourtant, le Congrès des États-Unis ne ratifie pas le traité de Versailles (1920) (3), et les Républicains dominent la vie politique américaine des « *Roaring Twenties* » (la décennie 1920). Si l'on

---

(1) L'inventeur de la formule, le journaliste John O' Sullivan, l'a conçue lors d'une situation historique précise, celle de l'annexion du Texas par les États-Unis et du conflit frontalier avec l'Angleterre pour la délimitation de la frontière avec le Canada (le conflit aboutit au compromis de l'Oregon, en 1846). Dans un article publié par le *Morning News*, O' Sullivan prône l'expansion territoriale des États-Unis et il y affirme : « *Notre destinée manifeste (est) d'occuper et de posséder la totalité du continent que la Providence nous a donné* » (1845). Au vrai, cette conception est largement répandue dans les milieux dirigeants américains. Dès 1819, John Quincy Adams, sixième président des États-Unis écrit dans son journal personnel que le monde « *doit se familiariser avec l'idée que notre domination doit être celle du continent nord-américain* ».

(2) Le terme américain de « *Frontier* » désigne non pas une limite internationalement reconnue entre deux États mais la ligne marquant la zone limite de l'implantation des colons (*the frontier strip*). Ce front pionnier tient une place importante dans l'imaginaire américain mise en évidence par l'historien Frederick Jackson Turner, auteur de *The Significance of the Frontier in American History* (1893). Dans la psychologie collective américaine, la « *Frontier* » constitue une ligne de partage entre civilisation et barbarie et elle s'identifie au Progrès. En rupture avec la thèse anglo-saxonne, selon laquelle la république américaine tiendrait son origine et son identité des anciennes libertés germaniques, tout comme en opposition à vision européen-centrée des élites de la côte Est, Turner met en avant le rôle de la « conquête de l'Ouest » dans l'histoire et la formation de l'identité américaine. Le thème de la « *Frontier* » et celui de la conquête de l'Ouest sont considérés comme des mythes fondateurs de la nation américaine qui renvoient à l'esprit pionnier. En 1890, la « *Frontier* » est fermée – il n'y a plus officiellement de terres libres qui sont à prendre – et l'énergie nationale est reportée vers le monde extérieur.

(3) Le rejet du traité de Versailles s'est joué à quelques voix, et l'on peut penser que l'obstacle – si le président Wilson, diminué par la maladie, avait fait preuve d'un peu de souplesse –, aurait été surmontable. Plutôt que de partir dans une longue croisière pour l'Égypte, l'Inde et l'Extrême-Orient, Georges Clémenceau aurait pu aussi utiliser sa maîtrise de l'anglais et sa grande popularité aux États-Unis pour se rendre dans ce pays et convaincre un à un les sénateurs récalcitrants.



évoque alors un retour à l'isolationnisme, la diplomatie américaine n'en est pas moins active sur la scène mondiale, dans le bassin Pacifique (le traité de Washington de 1922 initie un désarmement naval multilatéral) et en Europe (plan Dawes, 1924 ; pacte Briand-Kellogg, 1928 ; plan Young, 1929).

Paradoxalement, c'est lors de la présidence de Franklin D. Roosevelt, élu une première fois en 1932, dans une Amérique démocrate, que l'isolationnisme trouve une traduction concrète. Au Congrès, le Comité Nye publie un rapport qui explique l'entrée en guerre des États-Unis, en 1917, par le jeu d'intérêts privés (munitionnaires et marchands d'armes américains, banques américaines créancières de la France et du Royaume-Uni). C'est dans ce contexte que les « lois de neutralité » sont adoptées en 1934, 1935 et 1936.

## D'une guerre à l'autre

Du fait du rapport des forces sur le plan politique, le président Roosevelt, bien que wilsonien contrarié, s'abstient de croiser le fer avec la majorité isolationniste du Congrès. Et ce malgré l'action de Cordell Hull, vice-président des États-Unis et conscience internationaliste de Roosevelt, qui obtient malgré tout la fin de l'« isolationnisme » économique pratiqué dans le cadre du New Deal (vote en 1934 du *Gold Reserve Act*, qui rétablit la convertibilité or du dollar, et du *Reciprocal Trade Agreement Act*, qui réduit les excès du protectionnisme commercial).

Sur le plan international, celui de la diplomatie et de la stratégie, l'isolationnisme persiste, même après le début de la Seconde Guerre mondiale et la défaite de la Pologne (27 septembre 1939). Du moins la clause « *Cash and Carry* » est-elle appliquée (novembre 1939) ; elle permet de vendre au comptant à un belligérant, qui doit assurer le transport des marchandises achetées aux États-Unis. Mais un puissant courant d'opinion interne exclut d'entrer en guerre contre l'Allemagne. Les comités *White* et *America First* s'affrontent dans le champ de l'opinion publique (1).

La défaite de la France (l'armistice du 22 juin 1940) et la mise en péril du Royaume-Uni modifient la politique étrangère américaine (loi Prêt-Bail, 11 mars 1941 ; *Victory Program*,

---

(1) L'*America First Committee* est fondé en 1940, afin de faire respecter le *Neutrality Act* (la quatrième loi de neutralité, votée par le Congrès en 1939). Il regroupe des isolationnistes d'opinions et de motivations diverses (hommes d'affaires, pacifistes et partisans de l'*appeasement*, nationalistes, admirateurs des régimes autoritaires). Ce comité recrute tout particulièrement dans le *Middle West* où les Germano-Américains sont nombreux. Il est dissous après l'attaque japonaise de Pearl Harbor (7 décembre 1941). Personnalité emblématique du comité *America First*, l'aviateur Charles Lindbergh remet en cause dès 1939 la « neutralité bienveillante » de Franklin D. Roosevelt à l'égard de l'Angleterre. Le 11 septembre 1941, à Des Moines (Iowa), il prononce un discours dans lequel il dénonce le bellicisme de Roosevelt. Après Pearl Harbor, Lindbergh soutient l'effort de guerre américain mais il est écarté du service actif. En mai 1940, William Allen White, journaliste américain du Kansas, fonde un comité pour « défendre l'Amérique par l'aide aux Alliés », c'est-à-dire les Franco-Britanniques plongés dans la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit du « *Committee to defend America by aiding the Allies* ». La cession de destroyers, la vente à crédit et l'aide alimentaire au Royaume-Uni, seul dans le conflit après le 22 juin 1940 (date de l'armistice franco-allemand), doivent être le moyen de contrer l'Allemagne national-socialiste, dans l'intérêt des États-Unis : « *Il faut arrêter Hitler maintenant* », martèle William Allen White.

novembre 1941). Il faut pourtant le raid japonais sur Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, pour que les États-Unis basculent dans la guerre. A l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, l'isolationnisme n'est plus de mise, les dirigeants américains étant majoritairement ralliés à l'idée d'un *leadership* mondial des États-Unis, ce que la science politique, après Charles Kindleberger, a ensuite nommé le rôle de « stabilisateur hégémonique ». Tout au long de la Guerre froide, la doctrine de *containment* (l'endiguement de l'URSS et du communisme international) guide la politique étrangère américaine, non sans quelques variations dans son application, notamment pendant la présidence de Richard Nixon, ce qui inquiétait Raymond Aron (1).

Au sortir de l'affrontement Est-Ouest, les idées d'*engagement* (soutien à l'extension de la démocratie libérale et de l'économie de marché), de contre-prolifération des armes de destruction massive, puis de lutte contre le terrorisme djihadiste, dominant, ce qui implique une diplomatie américaine active, voire suractive. Ainsi George H. W. Bush (« Bush père »), successeur immédiat de Ronald Reagan, inaugure-t-il l'après-Guerre froide en proposant au monde un « nouvel ordre international » dont les États-Unis seraient les garants. Cette vision s'inscrit dans le prolongement du projet néo-wilsonien de Franklin D. Roosevelt, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Cela dit, la praxis est en retrait sur la théorie, comme le montrent les attermoissements de Bill Clinton en ex-Yougoslavie, où l'intervention américaine est tardive (voir la guerre du Kosovo, 1999). Et l'emballement de la « guerre contre le terrorisme » sous George W. Bush (« Bush fils ») ne saurait se comprendre sans les attentats du 11 septembre 2001. Initialement, l'Administration « Bush fils » entendait recentrer sa politique extérieure sur les intérêts de puissance des États-Unis et préempter la menace chinoise. Non pas de l'isolationnisme donc, mais un redéploiement diplomatico-stratégique.

## Les incertitudes du « trumpisme »

C'est avec l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, en novembre 2016, que la problématique isolationniste s'est à nouveau imposée, non sans craintes et interrogations chez les alliés, en Asie-Pacifique comme en Europe (les ambitions de la « Russie-Eurasie »), ou au Moyen-Orient (les agissements de l'Iran chiite, du Golfe à la Méditerranée, et son programme nucléaire). D'aucuns estiment qu'il s'agit plus d'unilatéralisme, de redéfinition des priorités géostratégiques et de « partage du fardeau » (« *Burden-sharing* »), sur fond de montée en puissance de la Chine populaire, que d'isolationnisme *stricto sensu*.

De fait, un autre concept fut utilisé pour donner sens, dans la double acception de signification et de direction, au trumpisme et à ses implications sur le plan international : le jacksonisme. Utilisée pour caractériser la présidence de Donald Trump, l'expression de

---

(1) Raymond Aron, *La République impériale. Les États-Unis dans le monde, 1945-1972*, Calmann-Lévy, 1973.



« moment Jacksonien » renvoie au septième président des États-Unis (1829-1837). Dans une interview accordée à CNN, le 1<sup>er</sup> mai 2016, Fareed Zakaria fut le premier à établir un parallèle entre Donald Trump et Andrew Jackson : « *Donald Trump, affirmait-il, est un jacksonien. Jackson représente un style distinctement populiste de la pensée américaine, différent des autres traditions politiques du pays* ». Sur le plan international, ce courant populiste se distingue par une combinaison d'isolationnisme et d'unilatéralisme : « *Les jacksoniens, expliquait Fareed Zakaria, ne sont pas tant exaspérés par les ennemis que par nos alliés* ».

Au demeurant, c'est l'historien et politiste Walter Russel Mead qui distingue le « jacksonisme » comme l'une des traditions qui ont influencé la diplomatie américaine, à côté des Hamiltoniens (une *Realpolitik* avant l'heure), des Jeffersoniens (un isolationnisme pacifique) et des Wilsoniens (un internationalisme idéaliste). La figure d'Andrew Jackson, président des États-Unis, est à l'origine d'une tradition caractérisée par le souverainisme, la définition restrictive des intérêts nationaux, l'unilatéralisme et l'importance accordée à l'emploi de la force militaire (1). Sur le parallèle opéré entre Donald Trump et Andrew Jackson, on se reportera notamment à Richard White, auteur de « Trump's Jacksonian Moment », dans la *Boston Review* (7 janvier 2017).

Toutefois, John Bolton, ancien conseiller à la sécurité de Trump, considère comme vaine cette approche savante du « trumpisme ». Dans son livre *La pièce où ça s'est passé*, il souligne l'absence de philosophie politique de Trump, son pur opportunisme et, dans l'esprit de l'ancien président américain, la réduction des problèmes stratégiques et des enjeux géopolitiques à un « art du *deal* », censé mettre en exergue son génie propre. Bref, le trumpisme ne serait pas un néo-jacksonisme mais une projection égotique de Donald Trump sur la scène internationale (2). Alors que les lignes dramaturgiques convergent en Eurasie – de l'Ukraine au détroit de Taïwan, jusqu'en Corée) et sur le « boulevard » moyen-oriental –, un tel diagnostic inquiète.

### **L'isolationnisme : une représentation de soi et du monde**

En somme, l'isolationnisme américain apparaît comme une représentation de soi et du monde, bien plus qu'une doctrine opératoire de politique étrangère et une pratique diplomatique éprouvée dans le temps, à moins de confondre l'isolationnisme avec la réticence historique à établir des alliances en temps de paix. Au vrai, une puissance, plus encore une superpuissance, a-t-elle réellement la possibilité de choisir d'entrer ou non dans le système international ? N'est-ce pas là une fantasmagorie ? Le jeu des forces profondes dépasse les intentions déclarées et les deux dernières guerres mondiales ont invalidé cette croyance dans les vertus de l'« abstinence » internationale. Du moins devrait-ce être le cas.

---

(1) Walter Russel Mead, *Sous le signe de la Providence. Comment la diplomatie américaine a changé le monde*, Odile Jacob, 2003.

(2) John Bolton, *La pièce où ça s'est passé*, Talents Editions, 2024.



Il reste que l'isolationnisme constitue une réalité psychologique avec laquelle il faut compter, sa prévalence pouvant avoir de dramatiques répercussions sur la conduite de la politique étrangère des États-Unis (les faits psychiques sont aussi des faits). Et si les États-Unis, avec ou sans Trump, resteront engagés dans le monde, cela ne saurait dissuader leurs alliés européens d'assumer une plus grande part du « fardeau » de la défense. D'une part, les leçons de l'histoire n'empêchent pas les erreurs stratégiques, loin de là. De l'autre, les États-Unis sont réellement menacés de « surextension stratégique », plus encore avec le possible embrasement du Moyen-Orient. Il faut à l'Occident un pilier militaire européen.



### **Annexe. Quid de la doctrine Monroe ?**

Le souvenir de la « doctrine Monroe », énoncée par le président des États-Unis James Monroe, le 2 décembre 1823, est parfois utilisé pour justifier la revendication par l'une ou l'autre puissance d'une sphère d'influence exclusive dans son environnement géopolitique. Ainsi en va-t-il de la doctrine russe de l'« étranger proche » (l'espace post-soviétique) et des vues chinoises sur la mer de Chine méridionale, voire en mer de Chine orientale (les « Méditerranées asiatiques »). Pareillement, les tenants d'un monde multipolaire organisé en « grands-espaces » multinationaux voient en la doctrine Monroe la préfiguration de cette nouvelle géopolitique. Dans ses travaux sur la notion de *Großraum*, le juriste allemand Carl Schmitt s'y réfère constamment (il en fait l'archétype du « Grand-espace »). Schématiquement, cette déclaration présidentielle est présentée comme le programme d'expansion impériale des États-Unis dans le Nouveau Monde, de l'Alaska à la Terre de Feu (l'« hémisphère occidental »). La réalité historique est autrement plus complexe et nuancée.

À l'automne 1823, George Canning, ministre anglais des Affaires étrangères, met en garde la France contre une intervention militaire aux Amériques. De fait, Louis XVIII avait dépêché des troupes dans la péninsule Ibérique afin de prêter main forte aux Bourbons d'Espagne, et une intervention ultérieure n'était pas exclue. Menée avec l'appui de la Sainte-Alliance, elle viserait à rétablir l'autorité de la couronne sur les possessions espagnoles d'Amérique, émancipées entre 1810 et 1820. Les élites créoles des différentes colonies espagnoles avaient alors mis à profit l'invasion française de la péninsule Ibérique et ses conséquences (1807). Une telle restauration irait de pair avec le rétablissement du monopole commercial espagnol dans l'Amérique hispanique. En cette même époque, l'Empire russe possédait l'Alaska (vendu aux États-Unis en 1867) et avait des vues plus au sud. La *Société russo-américaine* était chargée de promouvoir les intérêts russes jusqu'aux approches de Vancouver, et Saint-Pétersbourg cherchait à étendre ses eaux territoriales bien au-delà des trois milles nautiques.

En somme, les ambitions espagnoles, françaises et russes dans le Nouveau Monde menacent les intérêts de l'Angleterre – présente au Canada, elle est très engagée dans le commerce avec l'Amérique hispanique –, et ceux des États-Unis. Aussi George Canning propose-t-il à James Monroe une déclaration anglo-américaine. Parallèlement, l'ambassadeur de Simon Bolivar, partisan de l'unité hispano-américaine (en fait, latino-américaine) demande au président américain de prendre position en faveur des indépendances. Le secrétaire d'État américain John Quincy Adams déconseille une déclaration commune. D'une part, il pense que le Royaume-Uni ne laisserait pas Français et Espagnols s'engager dans une telle entreprise, indépendamment de la position des États-Unis ; d'autre part, Adams entend éviter de lier les États-Unis à une puissance européenne, conformément à l'Adresse de George Washington au Congrès (1796). Il conseille plutôt à James Monroe de faire une déclaration en propre.

Dans le texte du 2 décembre 1823, le président américain affirme que « *les deux continents américains* » ne seront plus l'« *objet de colonisations futures de la part des puissances européennes* » ; une tentative en ce sens serait considérée comme « un acte inamicale » à l'égard des États-Unis. De fait, l'expédition de la Sainte-Alliance n'eut pas lieu et l'Espagne reconnut l'indépendance de ses anciennes possessions (1830). Si la déclaration Monroe n'eut pas véritablement d'influence immédiate sur le cours des événements – le rôle dissuasif de la marine anglaise aura été bien plus important, et les puissances européennes interviendront en d'autres occasions –, elle est bien l'expression d'une certaine représentation de soi et du monde environnant (une vision du monde appelée à inspirer la politique étrangère américaine). Pourtant, il ne s'agissait pas d'un programme d'expansion et les énergies se portèrent vers la conquête de l'Ouest (cf. la « Destinée Manifeste » de John O' Sullivan et le « *Go West, Young Man* » de Horace Greeley).



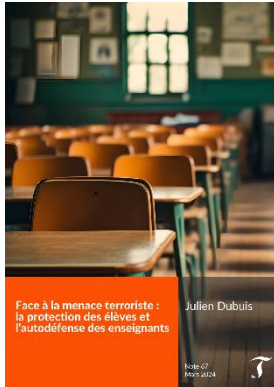
C'est au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles, lorsque les États-Unis entrent dans le cercle des puissances de rang mondial, que les ambitions panaméricaines s'affirment : la guerre hispano-américaine de 1898 peut être vue comme une mise en œuvre de la doctrine Monroe (voir le semi-protectorat exercé sur Cuba). Sous Theodore Roosevelt (1901-1909), les États-Unis revendiquent un droit d'intervention comme complément à la doctrine Monroe (le « corollaire Roosevelt », également qualifié de *Big Stick Policy*, 1904), bien que la « diplomatie du dollar » lui semble préférable (l'influence par l'économie plutôt que l'usage de la force). Limitées mais répétées, ces interventions suscitent en Amérique latine un antiaméricanisme virulent et cette politique est assouplie dans les années 1920. Herbert Hoover renonce au « corollaire Roosevelt », en 1928, Franklin D. Roosevelt amorce ensuite une « politique du bon voisinage » (1933). Au cours de la Guerre froide, l'engagement direct et indirect des États-Unis dans différentes situations latino-américaines (Guatemala, crise de Cuba, lutte contre diverses guérillas et soutien à des gouvernements autoritaires) relèvent d'une logique autre que celle de la « doctrine Monroe » ; le *containment* et la doctrine de « sécurité nationale » l'emportent, et ce jusqu'au cours des années 1980 (voir la vague de libéralisation et démocratisation des régimes d'Amérique latine).

À l'issue de la Guerre froide, l'Administration « Bush père » lance une « Initiative des Amériques » (1990), un projet de vaste zone de libre-échange, de l'Alaska à la Terre de Feu, dont l'ALENA (l'Association de libre-échange nord-américaine, entre les États-Unis, le Canada et le Mexique) doit être l'anticipation. La future « Zone libre-échange des Amériques » est aiguillonnée par la signature du traité de Maastricht en Europe (1991). Dans bien des pays latino-américains, ce projet entre en résonance avec la doctrine Monroe. Outre l'opposition du Brésil, engagé dans le Mercosur (Marché commun du Cône sud), et de mouvements antimondialistes (requalifiés ensuite d'« altermondialistes »), le projet se heurte à l'action du Venezuela d'Hugo Chavez, de la Bolivie d'Evo Morales et à un front de gauche latino-américain, porté par l'Alliance bolivarienne des Amériques.

Après l'adoption par le Congrès des États-Unis d'un Accord de libre-échange avec l'Amérique centrale, en 2005, le projet de Zone de libre-échange des Amériques n'avance plus. En 2009, l'Administration Obama y renonce officiellement. Régulièrement rappelée par les mouvements anti-américains, la doctrine Monroe semble décidément bien loin, d'autant plus que le commerce et les intérêts chinois ont fait irruption en Amérique centrale ainsi qu'en Amérique du Sud. Sans oublier la Russie post-soviétique qui a maintenu d'étroites relations stratégiques avec Cuba et développe un axe anti-américain (l'« axe bolivarien »), avec le Venezuela, le Nicaragua et d'autres pays de l'« hémisphère occidental ».

# Publications récentes

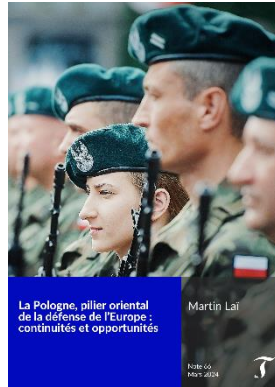
Retrouvez toutes nos publications (notes, rapports, livres) sur [www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)



Face à la menace terroriste : la protection des élèves et l'autodéfense des enseignants

Julien Dubuis

Note d'octobre 2014



La Pologne, pilier oriental de la défense de l'Europe : continuités et opportunités

Martin Lai

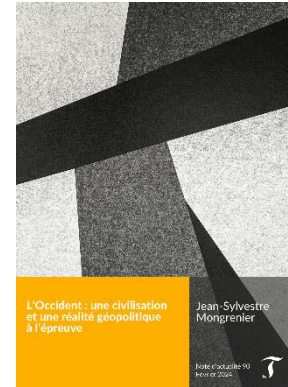
Note de mai 2014



Israël-Palestine : l'impossible solution à deux États

Gilles Delafon

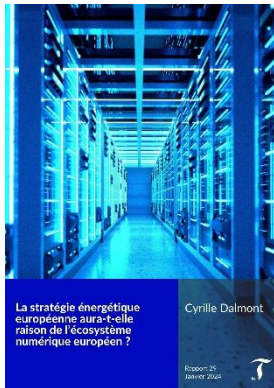
Note de mai 2014



L'Occident : une civilisation et une réalité géopolitique à l'épreuve

Jean-Sylvestre Mongrenier

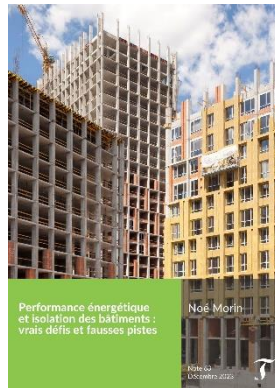
Note d'octobre 2015



La stratégie énergétique européenne aura-t-elle raison de l'écosystème numérique européen ?

Cyrille Dalmont

Rapport de janvier 2015



Performance énergétique et isolation des bâtiments : vrais défis et fausses pistes

Noé Morin

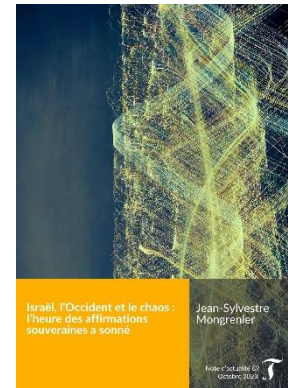
Note de décembre 2015



Quelle stratégie européenne face aux investissements chinois ?

Laurent Amelot

Note de décembre 2015



Israël, l'Occident et le chaos : l'heure des affirmations souveraines a sonné

Jean-Sylvestre Mongrenier

Note d'octobre 2016



COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE TRANSGENRE

La réponse par la culture française

Christian T. Gribay

ellipses



Macron au Liban : un reniement sans précédent

Gilles Delafon

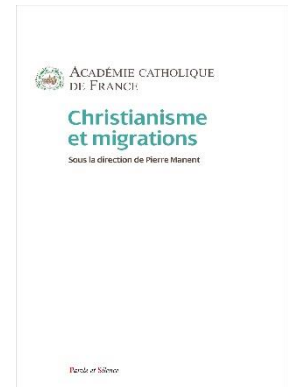
Note d'octobre 2017



Stratégie de sécurité économique de l'Union européenne : enjeux, lacunes et fragilités

Laurent Amelot

Note d'octobre 2017



ACADÉMIE CATHOLIQUE DE FRANCE

Christianisme et migrations

Sous la direction de Pierre Marant

Parole et Silence



Le pari algérien d'Emmanuel Macron : illusions, risques et erreurs

Xavier Driencourt

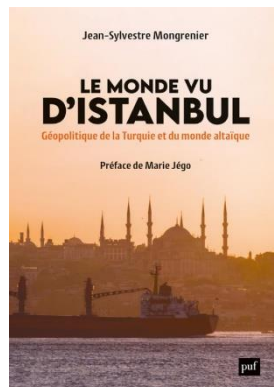
Note de juin 2017



Quand l'état de droit cède à l'état voyou : le cas Olivier Vandecasteele et le traité belgo-iranien

Mer Raphaël Collinet

Note de mai 2018



Jean-Sylvestre Mongrenier

LE MONDE VU D'ISTANBUL

Géopolitique de la Turquie et du monde arabo-musulman

Préface de Marie Jégo

puf



Genèse et rôle des porte-avions dans la géopolitique de la Chine

Hugues Eudeline

Note de mai 2018



**Jean-Sylvestre Mongrenier** est directeur de recherche à l'Institut Thomas More. Titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique et docteur en géopolitique, il est professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est conférencier titulaire à l'IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale, Paris), dont il est ancien auditeur et où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ». Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il est notamment l'auteur de *Le Monde vu de Moscou. Géopolitique de la Russie et de l'Eurasie postsoviétique* (PUF, 2020), *Géopolitique de la Russie* (avec Françoise Thom, PUF, 3e édition, 2022), *Géopolitique de l'Europe* (PUF, 2e édition, 2023), et de *Le Monde vu d'Istanbul. Géopolitique de la Turquie et du monde altaïque* (PUF, 2023) •

Programme  
**Enjeux internationaux**

Dans un contexte de fortes tensions internationales, d'émergence de nouveaux acteurs étatiques et non-étatiques et d'accroissement des menaces pour l'Europe, le Programme **Enjeux internationaux** décrypte les dynamiques internationales et géopolitiques actuelles sous l'angle spécifique de la sécurité et de la défense des intérêts vitaux de l'Europe et des Européens.

**Paris**

8, rue Monsigny, F-75 002 Paris  
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

**Bruxelles**

Avenue Walkiers, 45, B-1160 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 374 23 13

[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)  
[info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, février 2024

